Congrès national des victimes de la guerre

IL S'EST TENU A CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, 4 juin. — Ce matin s'est ouvert à Clermont-Ferrand le sixième Congrès National de l'Union Fédérale des Associations françaises de Blessés, Mutilés, Réformés, Ancien Combattants, Veuves et Orphelins de guerre, qui groupe actuellement 67 fédérations départementales, 502 associations et 246.133 membres.

Plus de 400 délégués, venus de tous les points de la France, participent aux travaux que préside M. Henri Pichot, président de l'Union, assisté de M. Cassin, de LILLE, vice-président.

La première assemblée plénière a été consacrée au compte rendu financier présenté par M. Richard, de Paris, qui a fait ressortir la prospérité croissante de l'Union, et au rapport moral, fait par M. Pichot.

Celui-ci a exposé l'œuvre accomplie et les avantages obtenus depuis le Congrès de Nancy, grâce à l'action incessante du conseil d'administration auprès des pouvoirs publics, avec lesquels il collabore activement pour le bien des victimes de la guerre.

Il a justifié l'attitude du bureau fédéral lors de la dernière crise ministérielle et de la réunion entre les mains de M. Maginot des portefeuilles de la Guerre et des Pensions.

Les rapports financier et moral ont été adoptés à l'unanimité.

A 11 h. 30, la municipalité de Clermont-Ferrand reçoit les congressistes à l'hôtel-de-ville.

Nos Gymnastes à Marseille

UNE DELEGATION DE LILLE A FAIT LA REMISE DU DRAPEAU DE L'UNION

Marseille, 4 juin. — La 44e Fête Fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, a eu lieu dans le cadre merveilleux du parc Borelly.

7.000 jeunes gens environ, délégués de près de 400 Sociétés sont venus de tous les points de la France.

La délégation de Lille est particulièrement nombreuse. Elle rapporte le drapeau de l'Union qui lui a été confié l'an dernier, avec une garde de 48 gymnastes, conduite par M. Wachemer, président de la Fédération de Lille et Saint-Venant, député, adjoint au maire, représentant la municipalité.

Le Danemark, la Suisse, l'Italie, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg ont envoyé aussi des Sociétés.

LES PROCHAINES FETES FEDERALES

Marseille, 4 juin. — Le congrès d'union des sociétés de gymnastique de France s'est tenu aujourd'hui à Marseille à l'occasion de la fête fédérale, sous la présidence de M. Henry Paté, député, adjoint au maire, représentant la municipalité.

Après une adresse votée à l'unanimité à M. Millerand, le congrès a approuvé les comptes, constaté le succès de plus en plus grand de l'Union et pris acte des demandes de fête fédérale pour Rouen, 1923, Clermont-Ferrand, 1924, Strasbourg, 1925, Toulouse, 1926, Tours, 1927, et Alger, 1928.

Au pays de la faim

HORRIBLE SITUATION EN RUSSIE

Varsovie, 4 juin. — On mande de Podwoloczyska (ville frontière) au « Courrier de Varsovie », que la famine en Russie vient d'atteindre le plus haut degré de désolation et d'horreur. C'est un commissaire bolcheviste qui a déclaré au correspondant que la situation est sans issue. Aucune aide de l'Europe ni de l'Amérique ne remédiera au désastre. Les Américains qui résident à Kief s'apprêtent à partir, ne pouvant rien faire dans une région où aucun moyen de communication n'existe plus.

« La catastrophe économique, a dit le commissaire bolcheviste, ne diminue pas, mais augmente dans des proportions formidables. La raison principale ne réside pas tant dans le manque total de vivres que dans l'impossibilité absolue de se déplacer et d'aller chercher là où on pourrait les trouver. Les départements atteints de la famine ont déjà mangé toutes les bêtes. Il n'y a plus moyen de travailler les champs. Le cannibalisme s'étend. Si la situation est telle dans les localités situées près de la frontière, elle est infiniment plus terrible dans les provinces éloignées. Il n'y a aucun espoir d'y faire parvenir le moindre transport. En admettant même que l'Europe vienne à notre secours, il nous sera impossible d'atteindre les régions où les lignes de chemins de fer n'existent pour ainsi dire plus. Nous n'avons ni locomotives, ni wagons, ni rails, ni traverses. Dans les villes comme Kief, par exemple, il n'y a ni eau ni lumière. Un seau d'eau coûte 200.000 à 300.000 roubles.

Les paysans sont devenus féroces : ils préfèrent périr, être tués sur place plutôt que de livrer un kilo de blé.

Combien de millions de Russes mourront encore, a conclu le représentant du régime communiste, avant que la famine soit enrayée ?

Le Dimanche Sportif

Cyclisme

ROUBAIX-WARNETON

Hier sur le parcours Roubaix-Warneton et retour, deux fois, soit 90 kilomètres, s'est disputée une course cycliste dont voici le résultat :

1. De Keyzer, en 2 heures 30 (C. C. S. M.). 2. Deltombe (C. C. S. M.) ; 3. Léonie ; 4. Hoffman ; 5. Decroix ; 6. Voet ; 7. Dubois ; 8. Cardot ; 9. Desmullier, etc.

LA MADELEINE-BAILLEUL

Le Vélo-Club Madelenois faisait courir hier sur le parcours La Madeleine-Bailleul et retour, 55 kilomètres, une épreuve cycliste, dont voici l'ordre d'arrivée :

1. Abel Hornain du Cyclo-Club Saint-Maurice, en 1 h. 30 ; 2. Leleu Victor ; 3. Alexandre ; 4. Cardot ; 5. Leleu ; 6. Buisine, etc.

Aviation

A L'ASSOCIATION AERONAUTIQUE du NORD

Voulant s'associer aux grandes Fêtes de la Renaissance, l'Association Aéronautique du Nord de la France fera évoluer lundi après-midi au-dessus de la ville un avion d'école provenant du Bourget.

Les personnes qui voudraient faire une promenade aérienne délicieuse, n'auront qu'à se rendre au camp de Ronchin. La promenade, fixée à 15 minutes, coûtera 40 francs.

Athlétisme

L'ATHLETISME A L'OLYMPIQUE LILLOIS

Sport excellent sur la jolie piste en cendrée de l'Olympique Lillois.

Les épreuves handicaps furent très disputées et démontrèrent les progrès constants de nos jeunes athlètes. En résumé, bonne séance dont nous devons savoir gré aux organisateurs.

100 m. HANDICAP. — 1re série. — 1. Van Thourout, 0 ; 2. Verhenen, 5 ; 3. Beaudoin, 3 ; temps, 11 4/5.

2e série. — 1. Fontaine, 0 ; 2. Vandenhekoste ; 3. Coppens, 7 ; temps, 12 2/5.

3e série. — 1. Denry, 3 ; 2. Orods, 6 ; 3. Cenaier 8 ; temps, 12 1/5.

4e série. — 1. Willeraite, 6 ; 2. Variot, 2.50 ; 3. Ossieur, 0.50 ; temps, 11 4/5.

Finale. — 1. Van Thourout, 0 ; 2. Willeraite, 6 ; 3. Fontaine, 0 ; 4. Lefebvre, 0 ; temps, 11 4/5.

Poids, 7 k. 250. — 1. Lefebvre, 8 m. 78 ; 2. Vanthourout, 8 m. 68 ; 3. Verhenen, 8 m.

250 m. HANDICAP. — 1. Willeraite, 15 ; 2. Verhenen, 15 ; 3. Wacrenier, 30 ; 4. Coppens, 25 ; 5. Fontaine, 0, temps, 32 2/5.

JAVELOT. — 1. P. Pluquet, 29 m. 56 ; 2. Lefebvre, 27 m.

1.000 m. HANDICAP. — 1. J. Pelletier, 30 m. ; 2. Hutchinson, 80 ; 3. Derry, 60 ; 4. Verley, 0 ; temps, 2 m. 53 s.

SAUT EN HAUTEUR. — 1. Lemaire, 1 m. 57 ; 2. Stevens, 1 m. 55 ; 3. Variot, 1 m. 45 ; 4. Dorry, 1 m. 45.

SAUT EN LONGUEUR. — 1. Delacherie, 5 m. 86 ; 2. Géo Fontaine, 5 m. 84 ; 3. Gourand, 5 m. 21 ; 4. J. de Coninckx, 5 m. 18 ; 5. Lemaire, 5 m. 02.

Hippisme

A ROUBAIX

Le Concours Hippique

La seconde journée du concours avait attiré une affluence considérable.

On remarquait MM. les généraux Lacapelle et Grégoire ; les colonels Gossaert, Bossut, Dupont ; Vande Weghe ; Poulliers, Taquet, président du Syndicat des Eleveurs du 6e arrondissement ; Decrombeck et Demarcq, vice-présidents ; Brandt, secrétaire-général, le Comte d'Avrincourt ; Vignol Franchomme ; Grimpret, etc.

LES RESULTATS. — 1. Présentation de chevaux de selle, à vendre.

1er « Bien-Aller », M. Georges Lazard, Chantilly ; 2e « rince Philips », M. Roy, Neuilly-sur-Seine ; 3e « Farceur », M. G. Lazard, Chantilly ; 4e « Kathleen », Mme Gobert, Chantilly ; 5e « Knight of Allen », M. Roy, Neuilly-sur-Seine.

2. Chevaux de Parc (Hacks) :

1er « Pédagogue », M. H. Franchomme, Marcq-en-Barœul ; 2e « Risque-Tout », M. Jacques Delesalle, Lille ; 3e « Dunotse », M. G. Merveille, Thumesnil ; 4e « Old Time », M. E. Verschore, Courtrai ; 5e « Reliable », MM. Roy frères, Neuilly-sur-Seine.

3. Chevaux de chasse (Hunters) :

1er « Quolibet », M. F. Vanoutryve, Roubaix ; 2e « Basket Ball », M. J. Lavoix, Douai ; 3e « Quitte ou double », M. H. Franchomme, Marcq-en-Barœul ; 4e « Knight of Allen », MM. Roy frères, Neuilly-sur-Seine ; 5e « Pétunia », M. L. Vandepulte, Roubaix.

4. Prix des Veneurs (officiers) :

1er « Incas », lieutenant Larbon, du 6e ch., Lille ; 2e « Mignon, cap. Conrand, due 82e R. A. L., Rueil ; 3e « Oiseau », cap. Lecucq, du 6e ch., Lille ; 4e « Allons-y, cap. Augier, du génie, Douai ; 5e « Volhynie », lieut. Simon, du 13e R. A. C., Vincennes ; 6e « Rêveuse », lieut. Monnet, du 5e ch., Compiègne ; 7e « Lingot », cap. Fustier, du 5e ch., Senlis ; 8e « Bleuet », com. de Willemarest, 6e ch., Lille.

5. Prix des Habits Rouges :

1er « Old Chap, M. F. Motte, Roubaix ; 2e « Sweet Decil », M. Desmazières, Lille ; 3e « Lord Kitchener », M. Leame, Mons (Belgique) ; 4e « Rajah », M. Desmazières, Lille ; 5e « Le Grand Couronné », M. Pollet-Ternynck, Roubaix ; 6e « Biscuit », M. Leame, Mons (Belgique) ; 7e « The Doctor », M. Lederlin, Paris ; 8e « Psyché », M. Lederlin, Paris ; 9e « Quolibet », M. R. Rousel, Lille ; 10e « Game Quick », M. J. Veidelièvre, Lille ; 11e « Ivanhoe », M. A. Pollet-Ternynck, Roubaix.

Durant cette dernière épreuve, deux chutes sans gravité se sont produites, celles de MM. Fernand Motte, de Roubaix, et Jacques Delesalle de Lille.

COURSES DE CHANTILLY

DIMANCHE 4 JUIN 1922

1re Course. — 1. Capucin (M. Allemand), g. 116 fr., p. 52 fr. ; 2. Etourdi III (Mac Gee, p. 25.50.

2e Course. — 1. Ramus (Stern), g. 31.50, p. 16.50 ; 2. Zagreus (O'Neill), p. 18.50.

3e Course. — 1. Happy Go Lucky (Mac Gee), g. 90 fr., p. 25 fr. ; 2. Brûle Fer (A. Sharpe), p. 17 fr. ; 3. Mister Black (Woodland), p. 34.50.

4e Course — 1. Pullale (Jennings), g. 412 fr., p. 38.50 ; 2. Zariba (Stern), p. 16.50 ; 3. Esmée (Garner), p. 86 fr.

5e Course. — 1. Dureté (Garner), g. 18.50.

6e Course. — 1. Shocking (Sharpe), g. 70.50, p. 23.50 ; 2. Eudora (O'Neill), p. 18.50 ; 3. Valence (Winkfield), p. 55.50.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Célébration du Centenaire de Madame Lepoutre

C'est aujourd'hui lundi qu'aura lieu la fête organisée en l'honneur de Mme Auguste Lepoutre-Descamps, la brave centenaire du Café Pandore, dont nous avons eu l'occasion de parler à différentes reprises.

Des mâts portant des étendards et les écussons aux armes de la ville, érigés samedi, décorent la rue Pauvrée sur tout le parcours. Tous les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et les autres parents de la centenaire, venus pour assister au mémorable banquet de famille, qui aura lieu cet après-midi, l'accompagneront ce matin, à 9 heures 30, à l'Hôtel de Ville, où elle sera reçue par le citoyen Dupré, adjoint au maire.

Aux souhaits qui lui viendrons de toutes parts, nous joignons les nôtres. Puisse la brave vieille vivre longtemps encore en bonne santé et dans la paisible philosophie qui lui a permis d'aller si loin, et ses nombreux parents la suivre sur cette voie et nous donner encore quelques occasions d'applaudir à pareil record de vitalité.

COMMENCEMENTS D'INCENDIE

Hier matin, vers 8 heures 30, un commencement d'incendie s'est déclaré rue de l'Hospice, 5, au 1er étage, dans l'appartement occupé par M. Paul Hospied, commissionnaire en tissus.

Les pompiers ont pu se rendre maîtres du feu en quelques minutes. L'incendie est attribué à la chute, sur le plancher, d'un charbon ardent tombé d'un foyer. Les dégâts, peu importants, sont couverts par une assurance.

— Le feu s'est déclaré samedi, après-midi, à l'usine Albert Masurel, rue Jacquart, 63, par suite de l'échauffement d'une carde. Il a été éteint par le personnel de la maison et les pompiers, appelés au premier moment, n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts s'élèvent à environ 3.000 fr. ; ils sont couverts par une assurance.

LES INFRACTIONS QUOTIDIENNES

Comme chaque jour, malgré les amendes qui pleuvent sans cesse, des contraventions pour excès de vitesse ont été relevées hier. Les derniers titulaires de ces contraventions sont les chauffeurs Maurice Descamps, 15, rue Gantois, à Lille, et Cyrille Billet, 169 rue de Lille, à Halluin.

AMICALE des ARTISTES DRAMATIQUES

L'Amicale mixte des Artistes dramatiques amateurs de Roubaix et environs (siège, 127, rue du Fontenoy), dans sa dernière réunion, a procédé à la nomination de sa commission. Ont été élus à l'unanimité, président, M. Amand Vandeveldé ; vice-président, M. Victor Vandenbrouck ; secrétaire-trésorier, M. Joseph Dhondt.

L'Amicale fait appel à tous les amateurs hommes et femmes, à toute personne attachée au théâtre, pour venir se grouper sous son drapeau, afin d'entretenir la bonne camaraderie.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire-trésorier, M. Joseph Dhondt, 127, rue du Fontenoy.

La prochaine réunion aura lieu le 25 juin, à 5 heures du soir.

LE CONCOURS DES COMIQUES DU 14 JUILLET

La mairie nous communique :

Tous les professionnels et amateurs qui ont le don de dérider les foules, apprendront avec satisfaction que le concours de la section « comique » aura lieu cette année au Casino-Théâtre, Grande-Rue.

Voici les prix attribués par catégorie :

Première division. — Comiques de genre : 1er, 20 fr. ; 2e, 16 fr. ; 3e, 12 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 1 0fr. — Comiques grimes : 1er, 20 fr. ; 2e, 16 fr. ; 3e, 12 fr. ; 4e, 10 fr. ; 5e, 10 fr.

Section ascendante. — Prix unique, 20 fr.

Les concurrents de la première division doivent donc apprendre deux morceaux ; obtenant le 1er prix, ils devront recommencer le même jour pour le prix unique ci-dessus.

Division d'excellence. — Amateurs : (genre) 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr. — (Grime), 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr.

Professionnels : (genre), 1er, 40 fr. ; 2e, 30 fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr. — (Grime) : 1er, 40 fr. ; 2e, 30fr. ; 3e, 25 fr. ; 4e, 20 fr.

Section d'honneur d'excellence. — (Genre) prix unique, 40 fr. — (Grime) : prix unique, 40 francs.

Amateurs et professionnels doivent donc préparer également deux morceaux en prévision du concours de la section d'honneur.

Division d'honneur. — Grand prix d'honneur, 50 fr. ; 2e prix d'honneur, 35 fr.

Les grands lauréats d'avant-guerre peuvent s'inscrire dans la division d'honneur.

Duos comiques. — 1er, 60 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 30 francs.

Vétérans. — Suivant les inscriptions, décision sera prise à ce sujet.

Les inscriptions commenceront le lundi 12 juin et seront closes le 6 juillet, à 19 h. Les derniers inscrits se produiront les premiers.

Les groupes et cercles sont priés de faire connaître aussi vite que possible au bureau des Archives, les titres des pièces qu'ils se proposent d'interpréter le 14 juillet, afin d'en informer M. le représentant de la Société des Auteurs et compositeurs dramatiques et éviter toute surprise désagréable à la dernière heure, comme cela s'est produit l'an dernier.

A L'AMICALE DES ARTS

Le Comité de l'Amicale des Arts a décidé la création d'une section de basket-ball. Ce jeu, qui devient si populaire, devait attirer l'attention des dirigeants d'une société qui pratique avec tant de succès les différents sports en vogue. C'est aujourd'hui chose faite et une première équipe, composée de parfaits joueurs, est déjà sur pied.

L'entraînement va commencer très incessamment sous la direction de ces joueurs, qui se feront un plaisir d'être les professeurs éclairés des nouvelles recrues. Les Amicalistes désireux de pratiquer ce sport voudront bien envoyer immédiatement leur adhésion au président de l'Amicale, 79, rue des Arts, une réunion constitutive avec élection d'un bureau provisoire devant avoir lieu la semaine prochaine.

AU CIMETIER ECOMMUNAL

L'administration municipale invite les personnes ayant des parents décédés pendant la période du 20 juillet 1913 au 31 janvier 1914 et inhumés dans le carré 15, actuellement en désaffectation, à faire enlever les monuments, croix, chapelles, etc., qui s'y trouvent ; faute de quoi, les matériaux seront rentrés d'office dans le magasin du cimetière par les soins du service municipal compétent.

MALACEINE
Crème de toilette convient aux épidermes les plus délicats.
Bain de clarté pour le visage.
Modèle courant 2.50
Savon Malacéine 2.50 le pain

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9,55

LASSE DE LA VIE

Mme Hombeck Marie-Mathilde, femme Duterte, 55 ans, ménagère à Tourcoing, rue du Maréchal-Ney, 23, s'est levée hier matin vers 4 heures 30 et est allée se jeter dans le puits situé dans la cour de son habitation.

Retirée du puits par les pompiers que M. Bouvet commissaire de police du 2e arrondissement avait fait appeler, la victime a été transportée sans vie à son domicile. Il résulte de l'enquête que ce suicide ne peut être attribué qu'à la neurasthénie.

AUTO CONTRE VOITURE

L'automobile numéro 5.600 D, conduite par le nommé Degroote André, rue Wimoo-Chocquel, 141, a heurté hier, vers 14 heures, rue du Midi, le camion attelé de deux chevaux appartenant à M. Flipo, messager à Bousbecque. Les dégâts, de part et d'autre, sont purement matériels. L'un des chevaux a été légèrement blessé par l'automobile.

Une enquête est ouverte par M. Vigne, commissaire de police du 1er arrondissement.

FEU DE CHEMINEE

Au Magasin d'Alimentation Tanghe-Verdone, 26, rue de l'Hôtel de Ville, un feu de cheminée s'est déclaré hier, vers midi 15.

Les pompiers qui avaient été requis par la police, n'eurent pas à intervenir, le feu ayant été éteint à l'aide de quelques poignées de sel.

Faites votre CUISINE - au Gaz -
GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, RUE CARNOT. — RAPIDITE, PROPRETE, ECONOMIE. 36.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Un examen pour la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle aura lieu avant la fin de la présente année scolaire. La date en sera fixée ultérieurement.

Conditions d'admission. — Sont admis à participer aux épreuves de l'examen :

Les jeunes filles et les jeunes gens qui ont suivi pendant trois ans au moins les cours professionnels. (Il sera tenu compte aux candidats et aux candidates ayant atteint l'âge de 18 ans, des années passées dans une école publique ou privée d'enseignement technique. Dans ce cas, le candidat ou la candidate devront produire un certificat établi par le directeur de l'établissement fréquenté ; Les jeunes filles et les jeunes gens qui ont terminé leurs études dans une école publique ou privée d'enseignement technique ; Les jeunes filles et les jeunes gens occupés par le commerce ou l'industrie âgés de 16 ans accomplis et résidant dans les communes où les cours professionnels obligatoires ne sont pas encore organisés.

Il convient évidemment d'assimiler à ces jeunes filles et jeunes gens ceux qui, âgés de 16 ans accomplis, résident dans une commune où les cours obligatoires fonctionnent depuis moins de trois ans.

Inscription des candidats. — Les candidats se feront inscrire pour le 20 juin au plus tard, au bureau des directeurs des cours professionnels obligatoires.

Jeunes gens : Ecole du Bâtiment, 2, rue de Gand ; Institut Colbert, 10, rue de Gand. — Jeunes filles : Institut Sévigné, 70, rue des Ursulines.

Les candidats doivent produire les pièces suivantes : Une demande d'admission écrite par le candidat, faisant connaître les ateliers ou les bureaux dans lesquels il a travaillé ; Un bulletin de naissance, sur papier libre ; S'il y a lieu, un certificat délivré par le directeur des cours professionnels fréquentés par le candidat.

Les élèves des écoles publiques ou privées d'enseignement technique n'ont pas à produire de certificat des directeurs ou directrices de ces établissements.

Le candidat peut soumettre à la commission les pièces d'atelier, croquis, dessins, travaux divers d'atelier ou de comptoir qu'il a exécutés.

Profession manuelle. — L'examen comporte : une épreuve pratique ; une épreuve de dessin (adaptée à la profession) ; des épreuves écrites sur la technologie de la profession pour les jeunes gens, et sur l'éducation ménagère pour les jeunes filles.

Professions commerciales. — Des épreuves écrites (lettre ou rédaction simple, calcul rapide et problèmes, langue étrangère, sténo-dactylographie, comptabilité, marchandises, etc.) : Des épreuves orales (langue étrangère, comptabilité, marchandises, etc., et s'il s'agit des jeunes filles, éducation ménagère.

Pour tout autre renseignement, s'adresser aux directeurs des cours professionels obligatoires.

UNE FETE DE NUIT pour NOS MUTILES

Nous apprenons qu'une grande fête de nuit aura lieu dans les établissements du Fresnoy, le samedi 24 juin, au profit des Mutilés de Roubaix et de Tourcoing.

Dès maintenant, nous pouvons assurer le succès de cette fête, car déjà de nombreux artistes et sociétés Musicales nous ont assuré leur concours. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir bientôt sur le programme de cette fête, qui promet de surpasser celle donnée l'année dernière.

ETAT CIVIL

Naissances. — Anne-Marie Vasseur, rue des Carliers, 199.

Publications. — Alfred Dulat, employé, et Marie Sotement, s. p. à Roubaix. — Henri Catteau, employé, et Yvonne Duquesne, couturière.

Spectacles et Concerts

Grand CINÉMA-BAL du Pont des Plats
Le Lundi de la Pentecôte 5 Juin, Matinée et Soirée avec nouveau programme : JACK, CŒUR DE LION, drame d'aventures avec l'amusant chimpanzé JACK. — LE DIABLE AU CORPS, comédie gaie en 5 parties. Billy Weest dans UN GROS MALIN, comique en 2 parties.
Séances Samedi, soirée à 8 heures. Dimanche et Lundi à 7 heures 30. Matinées Dimanche, Lundi et Jeudi, à 3 heures. Lundi en soirée, GRAND BAL. 14

Tourcoing-Hippodrome
Direction : PICO
Aujourd'hui, matinée et soirée, avec LA GLORIEUSE REINE DE SABA, et autres vues, ce qui constitue un spectacle de famille et un grand succès. 6.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

STATISTIQUE SANITAIRE. — Pendant le mois de mai dernier, il y a eu à Wattrelos 48 naissances, dont 2 illégitimes ; 38 décès et 27 mariages. Il y a été procédé à la transcription de trois jugements de divorce.

La répartition des décès par âge s'établit comme suit : moins de 1 an, 4 ; de 1 à 19 ans, 4 ; de 20 à 39 ans, 4 ; de 40 à 59 ans, 11 ; de 60 ans et au-delà, 15.

A noter qu'un décès a été causé par la fièvre typhoïde.

MOUVAUX

MUSIQUE MUNICIPALE. — Le conseil d'administration de la musique municipale annonce que la souscription arrêtée à ce jour se monte à 7.933 fr. 60 et adresse ses chaleureux remerciements aux nombreux et généreux souscripteurs.

VACCINATIONS GRATUITES. — Des séances publiques de vaccination auront lieu aux dates ci-après : A l'école de filles de la rue de la Poste les 8 et 22 juin, à 16 h. et le 15 juin, à 10 h. A l'école des filles du Touquet les 8 et 22 juin, à 11 heures. A l'école de garçons, rue du Sapin-Vert, les 8 et 22 juin, à 10 heures. A l'école de filles de la rue de Tourcoing, les 15 et 29 juin, à 11 heures. A l'école de la Baillerie, les 15 et 29 juin, à 16 heures.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Yvonne Bavay, rue de l'Enfer, 17.

Publications. — Emile Henno, camionneur et Aurélie Steux, journalière à Bottignies (Belgique — Alfred Nuite, chauffeur d'auto et Angèle Vanbasselaere, soigneuse. — Georges Catry, tisserand et Mathilde Verhults, soigneuse, à Tourcoing. Auguste Declercq, tisserand à Wattrelos et Zoé Rasson, retordeuse, à Estampuis (Belgique). — Charles Noé, couvreur à Mouscron (Belgique) et Marguerite Vanlaeke, soigneuse. — Gaston Willems, homme de peine à Roubaix et Madeleine Chalot, peigneuse.

LILLE

Un dépôt de chicorée EN FEU

200.000 francs de dégâts

Un incendie qui eut pu dégénérer en catastrophe, sans l'énergique intervention des pompiers, cependant avertis tardivement, a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, 75, rue Colbert, dans des magasins servant à M. Bériot, de dépôt de chicorée.

Ce sont des personnes habitant à proximité qui, ayant, vers 11 heures, aperçu une lueur suspecte, jetèrent l'alarme dans le quartier.

Le feu, provoqué vraisemblablement par un échauffement de marchandises, s'était déclaré dans une sorte de hangar de construction provisoire, sans étage, heureusement, situé dans la partie arrière de l'immeuble servant de maison d'habitation et de laquelle il était séparé, en partie, par une sorte de cour.

Malheureusement, les survenants s'occupèrent avant tout de sortir le plus possible de sacs de chicorée, qu'ils jetèrent sur la rue, négligeant de prévenir les pompiers. Mais le foyer augmentant soudain d'intensité, quelqu'un enfin, songea à leur téléphoner.

Les secours

Il était temps, les flammes s'élevaient déjà de toutes parts et de très loin dans Lille on percevait dans le ciel un rougeoiement sinistre. Les voisins affolés — il y avait de quoi, — commençaient déjà à déménager ce qu'ils avaient de plus précieux quand survinrent une auto-pompe et les pompiers.

La mise en batterie fut rapide, malheureusement, au début, la pression d'eau manquait quelque peu. Enfin, elle vint et l'on put commencer à attaquer le fléau. Une demi-heure plus tard, on pouvait considérer les pompiers comme maîtres du sinistre.

Néanmoins, entre-temps, le feu s'était propagé à d'autres magasins de la même maison, succédant à celui où s'était déclaré l'incendie. Il anéantit également ces bâtisses légères, lesquelles offraient une longueur totale d'une centaine de mètres sur 15 mètres environ de largeur, détruisant, en outre la réserve importante de chicorée qui s'y trouvait remisée.

Les dégâts sont donc importants au total. Le chiffre de 200.000 francs a été prononcé. Sur les lieux du sinistre, outre la présence des officiers de pompiers, nous avons remarqué MM. Potentier, commissaire central ; Richelmi, commissaire spécial principal ; le général Lacappelle, ses officiers d'ordonnance, etc., etc...

A minuit 45, tout était terminé.

Un noyé

On a repêché hier dans le canal de la Basse-Deûle, le cadavre d'un individu vêtu d'un veston noir, d'un pantalon de toile blanche et chaussé de souliers. Le noyé qui paraissait âgé d'une cinquantaine d'années, ne portait sur lui aucun papier. Il a été transporté à la morgue.

AU PARQUET

IL LUI FAUDRA S'EXPLIQUER

Sur mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction Merchier, la police arrageoise a appréhendé le sieur Norbert Bachelet, 23 ans, inculpé de vol. Cet individu ramené à Lille a été écroué à la maison d'arrêt.

PETITES NOUVELLES

LA MORT VIENT VITE. — Mme Maquet Joséphine, 66 ans, demeurant Chemin de l'Arbrisseau, 196, passait hier vers midi place de la Gare, lorsqu'elle s'affaissa sur la chaussée. On voulut la transporter d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur en voiture d'ambulance, mais elle succomba en route. Le décès est dû à une congestion cérébrale.

A L'OMBRE. — La gendarmerie a arrêté rue du Long Pot, le nommé Huguet Albert, 37 ans, sans domicile fixe et titulaire de nombreuses condamnations pour mendicité et vagabondage. Il a été à nouveau écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation de vagabondage.

LES 100 FRANCS DU GARÇON DE SALLE. — M. Jules Maury, 68 ans, garçon de salle à l'hôpital de la Charité, a déposé une plainte en vol au commissariat du 6e arrondissement. On lui a dérobé un billet de 100 fr., lequel se trouvait dans un portefeuille, placé lui même dans la poche d'un veston accroché dans la chambre du plaignant.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes. L'étui : 3 fr. poste 3,50 (mandat) BURY — LILLE (près la Gare)
Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

EST-CE UNE KLEPTOMANE ? — Depuis quelque temps, les marchands installés le vendredi au marché d'Haubourdin s'apercevaient que divers articles leur étaient enlevés.

L'un d'eux, M. Parent, à qui un tablier avait été subtilisé la semaine dernière, se promit d'organiser une surveillance active, afin de retrouver son voleur. Le succès ne se fit pas attendre et hier, 2 juin, vers neuf heures, il surprenait la dame C... demeurant rue de l'Eglise, en train de fouiller dans les paniers de M. Lelièvre, marchand de légumes ; il la vit prendre des oignons et partir sans demander son reste. Il l'appréhenda aussitôt et devant la matérialité des faits, elle dut avouer ses larcins. La brigade de gendarmerie, avisée, dressa procès-verbal.

On se demande si Mme C. n'est pas atteinte de kleptomanie, sa situation étant très aisée.

ARMENTIERES

POURSUITES POUR VIOLENCE. — Le contrôleur Turpin Georges, 42 ans employé à la gare d'Armentières ayant été l'objet de violences de la part de Soyez Maurice, 20 ans, maçon, et de Janssens Remi, 22 ans, maçon, ces derniers seront poursuivis pour coups et infractions à la police des chemins de fer.

VALENCIENNES

AU FEU !

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, un commencement d'incendie s'est déclaré à la manutention militaire, rue de Jemmapes.

L'alarme fut donnée par le soldat Joseph Lecomte qui, étant couché dans une chambre dépendant dudit bâtiment, avait entendu des crépitements provenant de la boulangerie.

La police prévenue d'urgence fit fonctionner la sirène ; peu de temps après les pompiers étaient sur les lieux et quelques minutes après ils étaient maîtres du feu.

Les dégâts non encore évalués consistent en pelles de bois, pannetons, sacs, etc.

Une enquête est ouverte pour rechercher les causes du sinistre.

UNE CHUTE DE SIX METRES

Au cours de son travail aux établissements Gauthier, Gilbert Cauvez, 18 ans, a fait une chute de six mètres. Le malheureux fut transporté à son domicile, où il reçut les soins du docteur Petit. Celui-ci craint une lésion de la colonne vertébrale.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

AVESNES-LE-SEC

UN GARNEMENT. — La gendarmerie a arrêté le jeune S..., 16 ans, qui avait été surpris en flagrant délit de vol. Il a été écroué au Parquet.

QUIEVRECHAIN

DU CALME. — J.-B. Lefebvre, 18 ans, chef d'équipe à porté plainte pour coups contre un ouvrier Emile Adam, 18 ans. Une enquête est ouverte.

DOUAI

HOMMAGE AU SAVANT DOUAISIEN GEORGES DEMENY

Le jeudi 8 juin 1922, il sera fait remise à la ville de Douai pour le Musée Douaisien des ouvrages et du phonoscope dûs au savant Georges Démeny inventeur du cinématographe, professeur d'éducation physique à la Sorbonne, ancien élève du Lycée sous la présidence d'honneur de M. Fidel, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

M. le Recteur de l'Académie de Paris a autorisé Mme Faure-Carl, professeur, et 12 élèves-monitrices des cours féminins d'éducation physique à la Sorbonne, à venir donner aux élèves du Collège, de l'Ecole Normale d'Institutrices, de l'Ecole primaire supérieure de filles, et de l'Institution Sainte-Clotilde à Douai, une démonstration avec films cinématographiques de la Méthode gymnique de Georges Démeny.

Voici le programme de cette cérémonie :

A 10 heures 20. — Réunion à la gare des représentants de la municipalité, des délégations de sociétés pour la réception de Mme Démeny et des personnalités. — A 10 heures 45, Au Musée. Remise du don de Mme Démeny. — A 11 heures 50, rue de Bellain, 42, Pose de la Plaque commémorative du séjour à Douai de Georges Démeny. — A 15 heures 30, Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, démonstration de gymnastique par Mme Faure-Carl, et causerie.

ABUS DE CONFIANCE

Le messager Carpentier Clément, 62 ans, demeurant 44, rue de la Mairie, s'était chargé de remettre contre remboursement d'une somme de 900 francs un colis qui lui avait été confié par la maison de transport Desauge.

Il remit bien le colis mais garda l'argent. Il a été arrêté hier sous l'inculpation d'abus de confiance.

Carpentier avait déjà été poursuivi pour un fait analogue.

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
saveur fraîche
parfum agréable
hygiène parfaite

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BERLAIMONT

SANS PATENTE. — Joséphine Renaux, épouse Marcel Giroux, s'est installée sur le marché de Berlaimont sans patente et sans avoir fait sa déclaration conformément à la loi du 18 mars 1919 (inscription au registre de commerce). Les gendarmes de Berlaimont lui ont dressé procès-verbal.

MAUBEUGE

NE GASPILLEZ PAS L'EAU. — La police locale a dressé des procès-verbaux contre les nommés Loiseau Eug, 19 ans, ouvrier plafonneur, demeurant à Berlaimont et Bassent Emile, 18 ans, également ouvrier plafonneur, demeurant à Villers-sire-Nicole, qui avaient puisé de l'eau à une borne-fontaine publique pour confectionner du mortier.

A ce sujet, nous rappelons à la population qu'il est formellement interdit de se servir de l'eau provenant des bornes-fontaines pour arroser les jardins, laver les voitures, etc. Cette eau ne doit servir que pour l'alimentation. Par ces temps de sécheresse, la population ne doit pas gaspiller l'eau potable si elle veut